

## **DAF Conseil et l'OPCO Mobilités : ProPulsion VL/PL pour accélérer la formation des ateliers**

*En parallèle, DAF Conseil enrichit son catalogue général 2026 pour accompagner l'évolution des technologies*

- **ProPulsion (OPCO Mobilités) : DAF Conseil est retenu sur les volets VL et PL à l'échelle nationale, à l'issue d'une réponse déposée conjointement avec le CFPA**
- **Accès facilité pour les ateliers : prise en charge via subrogation, sans aucun « reste à charge », pour les modules ProPulsion**
- **Catalogue 2026 DAF Conseil : une offre au-delà de ProPulsion, enrichie de nouvelles formations (VE, BVA, diagnostic moteur PL)**

**Lisses, le 5 février 2026** – Dans le cadre du nouvel appel d'offres ProPulsion de l'OPCO Mobilités, DAF Conseil annonce avoir été retenu pour intervenir sur les volets véhicules légers (VL) et poids lourds (PL). Cette sélection fait suite à une réponse déposée conjointement avec le CFPA. En parallèle, DAF Conseil publie son catalogue de formations 2026, une offre plus large que le périmètre ProPulsion, enrichie de nouveaux modules techniques conçus pour répondre aux évolutions du parc roulant.

### **ProPulsion : un cadre national, des modules ciblés, un accès facilité pour les ateliers**

Depuis début janvier 2026, ProPulsion succède au dispositif « Compétences Emploi » et repose sur un cadrage national, avec un nombre de modules centré sur 20 formations VL et 20 pour le PL, définies selon les priorités de la branche. À l'échelle nationale, l'enveloppe annoncée s'élève à 23,4 M€ sur le VL et 1,19 M€ sur le PL, soit 24,59 M€ sur la période. ProPulsion s'adresse aux salariés des entreprises de la branche des services de l'automobile et se distingue par un avantage opérationnel clé pour les ateliers : une prise en charge sans avance de frais ni aucun « reste à charge », via le principe de subrogation.

ProPulsion vient en complément des enveloppes habituelles mobilisables par les entreprises au titre de la formation : tant que des crédits ProPulsion restent disponibles, les salariés des ateliers VL et PL peuvent bénéficier des formations éligibles, sans impacter le budget annuel.

Dans ce cadre, DAF Conseil est retenu en rang 2 sur le périmètre VL (30 % de l'enveloppe) et en rang 1 sur le périmètre PL (70 % de l'enveloppe dédiée). Le dispositif est conclu pour trois ans, avec reconduction annuelle.

## Catalogue 2026 DAF Conseil : une offre élargie, avec de nouvelles formations

Au-delà des modules ProPulsion, DAF Conseil met à disposition un catalogue 2026 complet, incluant des formations éligibles au dispositif et d'autres parcours hors ProPulsion.

Plusieurs nouvelles formations font leur entrée cette année, notamment :

- **Diagnostic et réparation des batteries de véhicules électriques** (3 jours, sur le site de Lisses) : l'objectif de cette formation est notamment de comprendre les informations disponibles dans la batterie de traction via l'outil de diagnostic, de réaliser la dépose/repose d'un pack batterie et de remplacer les éléments défectueux à la suite d'un diagnostic.
- **Diagnostic VE** : freinage régénératif et gestion thermique (4 jours, en deux sessions, partout en France) : l'objectif est de maîtriser les différents modes de charge à disposition et les moyens de surveillance à l'aide des BMS, puis d'identifier les solutions pour maintenir les batteries de traction à température et enfin acquérir les compétences liées aux spécificités de freinage couplé/découplé propres aux véhicules électriques.
- **Entretien et maintenance des boîtes de vitesses automatiques** (2 jours, partout en France) : face à un besoin en forte progression, cette formation permet de réaliser efficacement les procédures d'entretien et de vidange des BVA et de diagnostiquer les causes de défaillances électroniques des boîtes de vitesses automatiques.
- **Poids Lourd : diagnostic moteur avec « boîtes à pannes »** (pédagogie inversée) (2 jours, partout en France) : une formation exclusivement pratique, fondée sur une pédagogie inversée, permettant d'atteindre un niveau expert en diagnostic de véhicules industriels.

*« Notre priorité, c'est de lever les freins à la formation. ProPulsion est un levier très concret pour les ateliers : il complète les enveloppes habituelles, sans avance de frais et sans alourdir le budget des entreprises. Le besoin est fort, sur le VL comme sur le PL. Et avec notre catalogue 2026, nous élargissons encore la réponse grâce à de nouvelles formations adaptées aux évolutions du parc »,* commente Gael Guillaume, Directeur Commercial de DAF Conseil.

## Informations pratiques

Le catalogue 2026 de DAF Conseil est consultable en ligne :

<https://www.dafconseil.com/formations/catalogue-de-formations/>

Les formations éligibles ProPulsion y sont identifiables afin de guider rapidement les ateliers dans leur choix ou directement accessibles via ces liens :

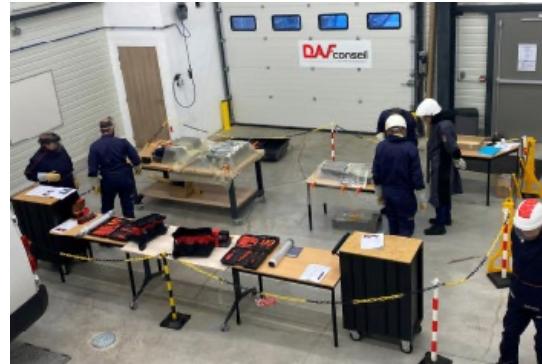
VL : <https://www.dafconseil.com/tag/01-propulsion-vl/>

PL : <https://www.dafconseil.com/tag/02-propulsion-pl/>

## Visuels

**Légende :** OPCO Mobilités / ProPulsion : DAF Conseil retenu pour les formations VL et PL à l'échelle nationale

**Crédit Photo :** DAF Conseil





### A propos de DAF Conseil

Créée en août 2006, DAF Conseil (**D**iagnostic **A**sistance **F**ormation **C**onseil) est un acteur majeur au service de la réparation augmentée. L'entreprise accompagne les acteurs de la réparation automobile et poids lourd (constructeurs, équipementiers, réseaux, distributeurs, ateliers) dans leur adaptation aux évolutions techniques, environnementales et organisationnelles du marché. Présidée par Jacques de Leissègues, DAF Conseil a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 8 millions d'euros en 2024 et intervient dans les domaines suivants :

- Formation en présentiel, e-learning et blended-learning,
- Assistance technique téléphonique et diagnostic à distance (Remote DIAG),
- Solutions digitales (web et mobiles) pour la montée en compétence,
- Gestion de contrats d'abonnement.

DAF Conseil développe également des outils innovants, tels que **SKILLS**, sa nouvelle solution d'évaluation des compétences, destinée à aider les réparateurs à identifier les besoins en formation de leurs collaborateurs ou candidats, et à construire des parcours adaptés aux exigences du métier.